



Le Yortseït (anniversaire) est fixé à la date de la mort, y compris la première année, même si le jour de l'enterrement est beaucoup plus tard que celui de la mort.

Lorsque mon grand-père (le Rabbi Maharach) fut âgé de sept ans, son père (le Tséma'h Tsédek) lui répondit, une fois: «Lorsque D.ieu fit l'homme droit, Il lui accorda Son bienfait et lui conféra une grande qualité. En effet, bien qu'il marche sur la terre, il peut toujours voir le ciel. A l'inverse, celui qui marche à quatre pattes ne voit que la terre».

(On notera que ce jour est celui du Yortseït de la Rabbanit Shterna Sarah, mère de Rabbi Yossef Its'hak, qui quitta ce monde le 13 Chevat 5702 (1942). L'enterrement fut relativement éloigné du décès puisqu'elle ne fut inhumée que le 15 Chevat.)